



*Au service
des peuples
et des nations*



With funding by the European Union



for a living planet®

Gouvernance, politiques de gestion des ressources marines et réduction de la pauvreté dans l'Écorégion WAMER

RAPPORT DE MISSION DE SUIVI

SENEGAL, 09 au 10 octobre 2013

Radonirina IONIARILALA

OCTOBRE 2013

1. Contexte de la mission

Le projet « Gouvernance, politiques de gestion des ressources marines et réduction de la pauvreté dans l'Écorégion WAMER » (GoWAMER) financé par l'Union Européenne, mis en œuvre par le PNUD et exécuté par le WWF WAMPO, était mis en œuvre depuis 2012 au niveau sous-régional et national (Mauritanie, Sénégal, Guinée Bissau, Gambie, Guinée, Cap-Vert). Au niveau de la coordination régionale du projet, des conventions étaient signées avec des partenaires institutionnels (CSRP, IUCN Mauritanie, IUCN Sénégal, Association Ouest Africaine pour le développement de la pêche artisanale ou ADEPA, réseau sur les politiques de pêches en Afrique de l'Ouest ou REPAO) pour l'exécution des activités planifiées au niveau régional. Au niveau de l'exécution des activités planifiées au niveau national, un montant de 22 867 Euros (15 millions de Fcfa) a été versé à chaque équipe nationale de mise en œuvre (ENMO) entre les mois d'Avril et de Mai 2013 pour le démarrage effectif des activités dans chaque pays. Une mission de suivi-évaluation du projet (Results Oriented Monitoring ou ROM) a été mandatée par l'Union Européenne dans trois pays du projet (Mauritanie, Sénégal, Guinée Bissau) entre Juin et Août 2013 et qui a émis des recommandations pour améliorer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du projet.

Faisant suite aux recommandations de cette mission de suivi, le PNUD et l'UE ont décidé de commun accord qu'avant la fin de cette année 2013, le projet devra pouvoir :

- Réviser le Plan d'actions éco-régionales (PAE) en mettant en exergue les activités à mettre en œuvre au niveau régional de synergies, d'harmonisation et de développement d'actions collectives d'expériences nationales ;
- Identifier les activités prioritaires à exécuter au niveau national tout en clarifiant la cohérence entre les activités régionales et celle nationales ;
- Clarifier les relations et rôles avec les DUE et les partenaires au niveau régional du projet (CEDEAO, UEMOA).

A cet effet, le WWF WAMPO/APTE/PNUD a procédé, en Septembre 2013, aux travaux de révision des axes stratégiques et des activités du Plan d'Actions Eco-Régionales (PAE) avec une mise en cohérence et conformité avec le document d'évaluation du projet ou ProDoc. En outre, sur la base de critères bien définis, des propositions d'activités prioritaires à mettre en œuvre au niveau de chaque pays avant la fin de cette année 2013 ont été émises. Enfin, le budget du projet a été aussi révisé pour refléter cette révision du PAE.

Suite à la conclusion de ces travaux d'aménagement du PAE, une mission de partage et de validation des ajustements apportés au projet avec les ENMO dont celle du Sénégal a été planifiée. Pour le cas spécifique du Sénégal, cette réunion de partage et de validation des amendements apportés a eu lieu avec l'ENMO de ce pays du 9 au 10 Octobre 2013. La liste des participants à cette réunion se trouve en **annexe 1** de ce rapport.

2. Objectifs de la mission

Les objectifs assignés à cette mission étaient de :

- Informer l'ENMO sur les derniers résultats de discussion avec le PNUD et l'UE sur la mise en œuvre globale du projet;
- Discuter et d'analyser avec l'ENMO de l'état d'avancement des activités au niveau national;
- Discuter et valider avec l'ENMO les activités à réaliser d'ici Décembre 2013;
- Préparer avec l'ENMO le PTA 2014 du projet au niveau national et ;
- Préparer la prochaine réunion du Comité de pilotage du projet.

L'agenda adopté par l'équipe de la Coordination Régionale et l'ENMO pour cette mission est mis en **annexe 2** de ce rapport.

3. Résultats de la mission

3.1. Note d'information et de partage sur les derniers aménagements apportés au projet :

La mission a informé l'ENMO sur l'état d'avancement global du projet ainsi que sur les principales recommandations de la mission de suivi (ROM) qui fut mandatée par l'UE. Les ajustements à apporter au projet suite aux discussions entre le PNUD et l'UE aussi ont été exposés à l'ENMO ainsi que le contenu de la restructuration déjà entreprise jusqu'ici sur le projet selon les indications du PNUD et de l'UE. La note afférente à ces éléments d'information partagés avec l'ENMO est fournie en **annexe 3** de ce rapport. Tous les documents relatifs au projet et qui ont été révisés en conformité avec le ProDoc (PAE, tableau des indicateurs, cadre logique) furent en outre exposés et partagés avec l'ENMO afin que toutes les parties prenantes au projet soient au même niveau d'information.

L'ENMO a fait remarquer à la mission que les premiers fonds du financement furent virés au niveau du pays au mois d'Avril-Mai 2013 et que la mission de suivi (ROM) fut réalisée au mois de Juin-Juillet de la même année (soit juste deux mois après le premier virement vers l'ENMO, au démarrage effectif des activités).

3.2. Analyse de l'état d'avancement du PTA 2013 du projet au niveau du Sénégal:

La mission a passé en revue avec l'ENMO le PTA 2013 du projet au Sénégal en mettant en exergue l'état de réalisation des activités planifiées ainsi que les contraintes éventuelles rencontrées lors de la mise en œuvre de ce PTA. Le tableau en **annexe 4** de ce rapport reflète cet état d'avancement du PTA 2013 pour cette ENMO.

Depuis le démarrage effectif des activités en Avril 2013 et avec le premier déblocage du budget de 15 millions de Fcfa par la Coordination régionale, l'ENMO a pu mener les activités qui suivent et qui ont été inscrites dans leur PTA 2013 :

- Dans le cadre de l'amélioration de la contribution des ressources halieutiques à la sécurité alimentaire, le rapport de sélection du consultant pour la réalisation du document de capitalisation sur les besoins, l'offre et la consommation effective de produits halieutiques avait été soumis à la Coordination régionale du projet pour approbation. Dès que ce rapport sera approuvé, l'ENMO pourra procéder à la signature du contrat et l'étude pourra démarrer.
- En ce qui concerne la mise en place des outils et initiatives permettant une gestion durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER, le dispositif de surveillance des AMP, des zones de pêche et de protection de la biodiversité a été renforcé. A cet effet, des activités de surveillance en mer ont été menées et financées par le projet au niveau de l'AMP de Joal (avec 31 sorties en mer) et de Kayar (3 sorties en mer). Il s'agit notamment de financer les dépenses liées auxdites activités de surveillance telle que les frais de carburant des navires de surveillance. En outre, dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance des AMP, un atelier de révision interne de la stratégie pour les Aires Marines Protégées du Sénégal a été réalisé par l'ENMO.
- Enfin, en vue de la promotion d'activités génératrices des revenus et/ou de moyens de subsistance respectueuses de l'environnement, un appel à manifestation d'intérêts pour la réalisation d'une étude de capitalisation des expériences en matière de mutuelles d'épargne et de crédit dans le secteur de la pêche était déjà lancé, cette étude pourra être soumise à l'ENMO pour revue et approbation d'ici la fin de l'année 2013.

En ce qui concerne la réalisation financière, sur les premiers 15 000 000 FCFA versés à l'ENMO, près de 11 000 000 FCFA avaient été décaissés au 30 Septembre 2013 pour la mise en œuvre des activités planifiées, soit un taux de décaissement de 73,33 %.

En termes de contrainte principale rencontrée et qui a pu freiner les initiatives dans la mise en œuvre de certaines activités planifiées, l'ENMO a mis en exergue l'insuffisance des fonds qui étaient disponibles à leur niveau ces derniers mois. En effet, chaque activité n'ayant pu être segmentée et ayant nécessité ainsi un engagement financier assez conséquent, l'ENMO n'a pas pu encore s'engager contractuellement pour la réalisation de certaines activités avant que le montant des fonds nécessaires pour ce faire ne soient disponibles à leur niveau.

3.3. Choix et validation des activités prioritaires pour le 4^{ème} trimestre 2013 :

La mission et l'ENMO avaient discuté sur les activités prioritaires à mettre en œuvre d'ici la fin de cette année 2013 en tenant compte des recommandations de l'UE et des critères pré-établis pour arrêter le choix desdites activités. Ainsi, l'ENMO a validé les activités suivantes pour être réalisées durant ce dernier trimestre de cette année :

- Soutenir le dispositif de surveillance participative des AMP et des zones de pêche et de protection de la biodiversité ;
- Appuyer l'élaboration et la validation des plans d'aménagement (mulet, courbine) déjà identifiés ;
- Evaluer l'efficacité de gestion des AMPs pilotes du projet et ;
- Capitaliser les expériences en matière de mutuelles d'épargne et de crédit dans le secteur de la pêche.

Le détail de ces activités ainsi que leur lien avec le PAE sont explicités dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Les activités prioritaires et validées par l'ENMO du Sénégal pour le 4^{ème} trimestre 2013 :

Activités	Sous - Activités	IOV	Responsable (R) Partenaires (P)	Calendrier			Budget
				Oct	Nov	Déc	
2.2. Appuyer techniquement et financièrement le développement et la mise en œuvre de plans d'aménagement et de gestion des pêcheries surexploitées et/ou d'AMPs (Sénégal, Mauritanie, Gambie, Cao Vert, Guinée Bissau et Sierra Léone)	Soutenir le dispositif de surveillance participative des AMP et des zones de pêche et de protection de la biodiversité <i>(correspond à la sous-activité 2.2.3 du PAE révisé)</i>	- Au moins 24 sorties de surveillance en mer sont organisées avant fin décembre 2013	R : ENMO P : Structures de gestion des AMP, Communautés, DPSP				10 000 €
	Appuyer l'élaboration et la validation des plans d'aménagement (mulet, courbine) déjà identifiés <i>(correspond à la sous-activité 2.2.1 du PAE révisé)¹</i>	- 2 plans d'aménagement (mulet et courbine) finalisés d'ici fin Décembre 2013	R : UICN Mauritanie/PARTAGE P : ENMO, Coordination régionale				autre budget (avec UICN Mauritanie/PARTAGE)
2.3. Evaluer l'efficacité de gestion des Aires Marines Protégées appuyées le projet en Mauritanie, Sénégal, Gambie,	Evaluer l'efficacité de gestion des AMPs pilotes du projet <i>(correspond à la sous-activité 2.3.1 du PAE révisé)</i>	- Un rapport d'évaluation de l'étude d'efficacité de gestion des AMPs pilotes disponible et	R : ENMO P : Structures de gestion des AMP, Communautés				20 000 €

¹ Cette sous-activité est menée directement par l'UICN Mauritanie/PARTAGE selon le protocole signé avec WWF WAMPO à cet effet ; donc le budget y afférent ne sera pas comptabilisé dans le budget à allouer directement à l'ENMO (donc il n'est pas inclus dans le total du budget pour l'ENMO)

Cap Vert et Guinée et mettre en œuvre les mesures nécessaires pour améliorer leur gestion		approuvé					
4.1. Créer et/ou appuyer techniquement et financièrement des mutuels d'épargne et de crédits dans les 6 pays de l'éco région WAMER	Capitaliser les expériences en matière de mutuelles d'épargne et de crédit dans le secteur de la pêche <i>(correspond à la sous-activité 4.1.2 du PAE révisé)</i>	- le rapport de l'étude de capitalisation des expériences en matière de MEC est disponible et validée	R : ENMO				5 000 €
Réaliser une étude de capitalisation sur les besoins, l'offre et la consommation de produits halieutiques, les actions prioritaires à mettre en œuvre							
TOTAL							35 000 €

3.4. Elaboration de la proposition de plan de travail (PTA) pour 2014 :

La mission et l'ENMO ont élaboré une proposition de PTA 2014 budgétisé tout en se basant sur la version révisée du Plan d'Actions Eco-régional (PAE) et le Plan d'Actions National du projet pour le Sénégal. Cette proposition de PTA est donnée dans le tableau qui suit.

Tableau 2 : Proposition de PTA 2014 de l'ENMO du Sénégal

ACTIVITES	IOV	T1			T2			T3			T4			Responsables & partenaires	MONTANT (€)
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Résultat 1. Réduire et ou éliminer les impacts négatifs des modes de gouvernance et de politiques de gestion des ressources marines et côtières															55 000 (1.1)
1.1.2. Faire le plaidoyer auprès des décideurs pour un meilleur accès des populations aux ressources halieutiques (Etude capitalisation)	Au moins trois actions prioritaires sont mises en œuvre Au moins 02 initiatives de lobbying réalisées avant fin 2014													R : Cor régionale P : société civile R : ENMO P : coordination régionale	10 000 (1.1.2)
1.1.6. Améliorer les pratiques et les conditions de transformation artisanale des produits halieutiques dans les sites ciblés (formation, équipements, visites d'échange)	au moins deux sessions de formation tenues et une série d'équipement de transformation fournis une visite d'échange organisée													R : ENMO P : coordination régionale	25 000 (1.1.6)
1.1.8 Appuyer un projet pilote d'aquaculture	un projet aquacole est lancé													R : ENMO P : ANA, SCA	20 000 (1.1.8)

Résultat 2. Développer, renforcer des outils et des initiatives permettant une gestion durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER													60 000 (2.2)	
2.2.1 Appuyer le diagnostic de la pêcherie de sole (ateliers, études diagnostic) en vue de son aménagement	Le rapport de diagnostic est validé												R : ENMO P : coordination régionale, DPM, CRODT, DPSP, CEP	15 000 (2.2.1)
2.2.2. Vulgariser la stratégie nationale sur les AMP	Au moins deux initiatives de vulgarisation sont conduites												R : ENMO P : coordination régionale	10 000 (2.2.2)
2.2.3. Soutenir le dispositif de surveillance des AMP et des zones de pêche et de protection de la biodiversité (+acquisition d'équipements de surveillance tels que moteurs, gilets, GPS, Jumelles)	Les rapports périodiques sont disponibles Les équipements de surveillance sont mis en place												R : ENMO P : coordination régionale	25 000 (2.2.3)
2.7.1. Mettre en place un mécanisme de financement durable des AMP	Au moins un mécanisme de financement innovant adopté												R : ENMO P : coordination régionale	10 000 (2.7.1)

Résultat 4. Promouvoir des moyens de subsistance durables et respectueux de l'environnement à travers les AGR													55 000	
Appuyer des mutuelles d'épargne et de crédit existant et identifiés dans le secteur de la pêche	Au moins 1 mutuelle est appuyée												R : ENMO P : coordination régionale	25 000 (4.1)
Contribuer à l'identification et au suivi de la mise en œuvre des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance, rentables et respectueux de l'environnement	Au moins 3 AGR sont appuyées												R : ENMO P : coordination régionale, DPM	15 000 (4.2)
Organiser des formations en entrepreneuriat pour les communautés	Au moins 3 sessions de formations sont tenues												R : ENMO P : coordination régionale	15 000 (4.3)
Résultat 5 : Coordination, gestion et suivi - évaluation													20 000	
TOTAL													190 000	

3.5. Préparation du Comité de pilotage :

La mission a rappelé à l'ENMO la tenue prochaine du Comité de Pilotage du projet GoWAMER ici à Dakar. A cet effet, l'ENMO a donné les noms des représentants du Sénégal au sein de ce Comité et qui sont :

- **Camille Jean-Pierre MANEL**, Directeur des Pêches Maritimes, MPAM
- **Colonel Pap Waly Guéye**, MEPN

3.6. Prix de la Conservation (avec PRCM) :

La mission a informé l'ENMO sur l'organisation du concours relatif au Prix de la Conservation (avec le PRCM et financé par le projet GoWAMER) cette année, la remise du Prix ayant lieu lors de la prochaine réunion du PRCM au Sénégal en fin Novembre 2013. La mission a en outre expliqué à l'ENMO les procédures de sélection dans le cadre de ce concours et a incité l'équipe sénégalaise à sensibiliser les acteurs notamment dans leurs sites d'intervention pour participer audit concours.

3.7. Besoins en équipements et matériels de l'ENMO du Sénégal :

L'ENMO a exprimé des besoins en équipements et matériels ainsi que consommables dans le cadre de l'exécution des activités du projet au niveau national. Il s'agit de :

- Deux (02) ordinateurs portables ;
- Deux (02) imprimantes multifonctions ;
- Un (01) appareil photo numérique et ;
- Des consommables informatiques et de bureau.

4. Recommandations issues de la mission

A l'issue de ces séances de travail entre la mission et l'ENMO, et dans un objectif d'amélioration le cadre de mise en œuvre du projet, les recommandations suivantes sont émises pour la considération de la Coordination Régionale (WWF WAMPO/APTE) :

- Faire en sorte que le montant nécessaire budgétisé pour la mise en œuvre des activités est mis à disposition de l'ENMO à temps pour éviter les problèmes de prise d'engagement risquant de retarder cette mise en œuvre ;
- Améliorer la communication entre la Coordination Régionale et l'ENMO notamment en termes des Conventions signées avec les partenaires pour les activités régionales mais concernant chaque pays (en effet, parfois l'ENMO n'est pas mis au courant de ce que

fait un partenaire du projet, tel que la CSRP, l'IUCN, le REPAO..., au niveau du Sénégal et dans le cadre de ce même projet GoWAMER). Il est recommandé ainsi que l'ENMO soit au courant des termes des Conventions signées par le projet avec ses partenaires et concernant le Sénégal et ;

- Pour les activités prioritaires à mettre en œuvre durant le dernier trimestre de l'année 2013, il est impératif que les fonds demandés soient mis à la disposition de l'ENMO avant le 31 Octobre 2013 afin que le chronogramme de réalisation des activités planifiées puisse être respecté.

Annexe 1 : Liste des participants aux séances de travail :

Nom et prénoms	Organisation	Rôle/Fonction
Mamadou Seye	Direction des Pêches/MPAM	Coordinateur de l'ENMO
Momar Sow	MEPN	Membre de l'ENMO
Boubacar Diouf	Direction des Pêches/MPAM	Membre de l'ENMO/ Financier
Radonirina Ioniarilala	WWF WAMPO/GoWAMER	Consultant

Annexe 2 : Agenda adopté pour la mission:

**AGENDA POUR LA MISSION DE SUIVI DU PROJET GoWAMER_ENMO DU
SENEGAL PAR L'EQUIPE DE COORDINATION REGIONALE (WWF/APTE)**

Période : du 9 au 10 Octobre 2013

Lieu : Direction des Pêches Maritimes - Dakar

Date	Horaires	Activités à entreprendre	Résultats attendus à l'issue de la mission
Mercredi 9 Oct 2013	9h – 12h30	<ul style="list-style-type: none">➤ Note d'information sur l'état d'avancement du projet et note d'évaluation➤ Evaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre du PTA 2013 et analyser les contraintes rencontrées	Mise à niveau des acteurs sur le projet via le briefing à donner
	14h – 17h30	<ul style="list-style-type: none">➤ Evaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre du PTA 2013 et analyser les contraintes rencontrées (suite)➤ Identifier les activités prioritaires pour le 4^{ème} trimestre de 2013 et s'accorder sur les modalités de mise en oeuvre	Les activités réalisées sont consolidées, les contraintes analysées et des solutions proposées (Rapport pays et justificatifs des dépenses sur l'avance) Un chronogramme détaillé de mise en œuvre des activités est validé (un rapport ou PV de réunion validant les activités retenues)
Jeudi 10 Oct 2013	9h – 12h30	<ul style="list-style-type: none">➤ Elaborer un projet de plan de travail pour l'année 2014	Un projet de PTA 2014 est établi
	14h – 17h30	<ul style="list-style-type: none">➤ Préparer la mission de diagnostic des mutuelles d'épargne et de crédit au Sénégal➤ Promouvoir le Prix de la Conservation du projet GoWAMER/PRCM➤ Préparer les réunions du prochain Comité de Pilotage et Comité Scientifique➤ Analyser les besoins d'appui en équipements et consommables pour l'ENMO dans le cadre de la mise en œuvre des activités du	Les TdR de la mission sont discutées, la mission planifiée et les personnes à mobiliser identifiées Les procédures de sélection expliquées et l'ENMO mobilisée pour la sensibilisation des acteurs Les participants sont identifiés et confirmés. Les dispositions pour l'organisation commencent à être prises Accord pris sur l'apport à apporter Accord pris sur le recrutement d'un point focal pour le suivi et l'exécution des tâches

		<p>projet</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Identification et discussions du contrat du consultant national (point focal pour appuyer l'exécution du projet)	
--	--	--	--

Annexe 3 : Note d'information et d'évaluation sur le projet GoWAMER

WAMER

Note au dossier

Mission dans les pays octobre 2013

I. Récapitulatif des principaux événements survenus en T2 et T3 de l'année 2013

- Un décaissement de 15 000 000 Fcfa (22 867 €) a été versé à chaque équipe nationale de mise en œuvre entre les mois d'avril et de mai 2013 afin qu'ils puissent démarrer effectivement les activités nationales dans leur pays respectifs.
- En ce qui concerne la coordination régionale, la majorité des activités planifiées se déroulent normalement et plusieurs conventions sont signées avec des partenaires institutionnels et des premiers plans de travail sont présentés avec la CSRP, l'IUCN Mauritanie, l'IUCN Sénégal, l'Association Oust Africaine pour la Développement de la Pêche Artisanale (ADEPA) et le Réseau sur les Politiques de Pêches en Afrique de l'Ouest (REPAO).
- Un consultant est recruté par l'Union Européenne pour entreprendre une mission de suivi du projet ROM (ResultsOriented Monitoring) dans trois pays du projet entre juin et août 2013: la Mauritanie, le Sénégal et la Guinée Bissau.

II. Les principales recommandations de la mission ROM

- **La pertinence de l'intervention :** Tout en reconnaissant qu'il existe d'autres interventions dans le secteur et qu'il faut éviter le chevauchement au niveau local, il est dès lors conclu que la problématique visée par le projet Go-WAMER reste toujours valable.
- **La collaboration avec les institutions régionales :** La coopération avec le CEDEAO et l'UEMOA. Il est reconnu que le projet n'a pas les capacités pour collaborer institutionnellement avec ces deux organes, notamment car ces derniers couvrent beaucoup plus de pays que ceux impliqués dans le projet GoWAMER. Le projet devrait se concentrer à identifier les possibilités de politiques qui pourraient être mises en place par ces institutions.
- **Les activités :** sont très peu détaillées dans leur planification et il faut éviter que le projet régional ne devienne une juxtaposition d'activités nationales.
- **La faible efficience de la mise en œuvre :** du fait de lourdes procédures, de la multiplicité d'acteurs et des fonctionnements différents dans chaque pays. Il est dès lors conseillé de recentraliser le projet autant que possible au niveau régional. Cette faiblesse de mise en œuvre est aussi due au manque d'identification d'activités concrètes. Il est reproché qu'il existe beaucoup de consultations, et les actions concrètes sont difficilement visibles. (inexistantes au sein des pays visités par le consultant)
- **La faiblesse de la budgétisation :** contribue également à la faible efficience du projet à ce jour. Il convient de définir des activités détaillées, avec des indicateurs OV et SMART et un budget réaliste.
- **La concordance du cadre logique avec le PRODOC :** le PAE va au-delà du projet GoWAMER et est trop ambitieux. De même, les liens entre les activités régionales et les plans d'actions nationaux ne sont que

trop peu évidents. La plus-value du projet reste dans son aspect sous-régional, et les activités nationales devraient se justifier par un accent sur l'harmonisation, la coordination et les leçons apprises dans les différents pays.

III. Les modifications décidées du projet

Suite à cette mission ROM et à la demande du bureau du PNUD Sénégal, une réunion de mise au point s'est tenue à Bruxelles entre la RR du PNUD et le Chef de Section DEVCO de l'UE. Un accord en est sorti pour que le projet puisse d'ici la fin de l'année :

- **Réviser le PAE** et se concentrer sur des activités **régionales** de synergies, d'harmonisation et de développement d'actions collectives d'expériences nationales **Préciser les activités, leur budget, les responsables directs de mises en œuvre et des indicateurs OV et SMART**
- **Augmenter l'efficacité** dans l'exécution du projet en permettant la mise en œuvre directe par la coordination régionale de certaines activités planifiées par les ENMO qui assumera également les responsabilités financières.
- **Identifier la mise en œuvre d'activités prioritaires au niveau national et leurs responsables**
- **Clarifier les liens** qu'elles peuvent avoir à dimension régionale et la pertinence avec les objectifs recherchés par le projet
- **Clarifier les relations et rôles avec le DUE** : des réunions hebdomadaires se tiennent désormais avec l'UE. Des rapprochements techniques doivent se tenir avec les DUE. Deux ont déjà eu lieu avec la DUE Dakar.

IV. Les mesures déjà prises

- Quatre jours de travail UNDP WWF (du 17 au 20 septembre 2013) ont été nécessaires pour **réviser le plan Eco régional (PAE)** en cohérence avec (i) le cadre logique du programme, (ii) les commentaires envoyés par l'UE et (iii) les outputs de la réunion entre Mme Djibo et M. Salord du 9 septembre 2013
- **De nouveaux axes stratégiques** ont été reformulés en cohérence avec le document de projet. Quatre sont en cohérence directe avec le PRODOC et un 5^{ème} axe est mis en place pour la gestion du projet
- **Des activités et sous-activités ont également été reformulées** avec des budgets précisés et des indicateurs SMART repensés. Les activités régionales répondent désormais aux préoccupations de capitalisation, d'harmonisation et de coordination.
- De même, les pistes de réflexion pour une **coopération plus pertinente avec les institutions** régionales ont été reprécisées dans la dernière version dudit document (CEDEAO UEMOA PRCM CSRP)
- En outre, la nouvelle version du PAE est accompagnée des 5 documents complémentaires suivants :
 1. Des **critères de sélection d'activités prioritaires** à tenir au niveau des pays qui vont permettre de déterminer une liste d'activités à réaliser en T4 2013 pour chaque pays.
 2. Pour chaque activité nationale et régionale, des **indicateurs SMART**, des responsables de mise en œuvre et des budgets alloués sont précisés
 3. Une révision du **plan de travail trimestriel** (T4 2013) pour la mise en œuvre des activités régionales
 4. Une **méthodologie** d'approche est adoptée
 5. Un **budget** révisé

L'UE a exprimé une première satisfaction face aux documents modifiés qui répondent aux préoccupations précédemment partagées. Il est estimé que le travail accompli est relativement bien fait et que les nouveaux documents vont dans le bon sens, en mettant l'accent clairement sur la dimension régionale du projet.

V. Le calendrier des missions de partage et de validation octobre 2013

Une série de missions sur le terrain se déroulent au sein des 6 pays ainsi qu'après des deux institutions CEDEAO et UEMOA se déroulent durant la première semaine du mois d'octobre pour partage et validation des nouvelles orientations

<i>Equipe de mission</i>	<i>Pays</i>	<i>Période</i>	<i>Observation</i>
Diène Ndaye (WWF) RukyaSow (WWF)	Mauritanie	01 au 04 octobre	
Claude Sene (APTE) Yacine Kane (WWF)	Guinée Bissau	30 au 03 octobre	
MalleDiagana (WWF) PapeNdiogouNdiaye (WWF)	Guinée Conakry	01 au 05 octobre	
SiyadFayoumi (PNUD) Mamadou Gaye (WWF)	Gambie	29 septembre au 03 octobre	
RadonirinaIoniari lala (WWF) Diène Ndiaye (WWF) Alioune Diawara (WWF)	Sénégal	07 et 08 octobre	
Malle Diagana (WWF) Claude Sene (APTE)	Cap Vert	Mission effectuée en septembre 2013	
Francis JAMES (PNUD) Pape Samba DioufDIOUF(WWF)	CEDEAO	07 au 09 octobre	
Taib DIOUF (WWF) Alioune KAERE (PNUD)	UEMOA	03 au 05 octobre	

Annexe 4 : Etat d'avancement du PTA 2013 de l'ENMO du Sénégal

**PROJET: GoWAMER_SENEGAL
ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES DU PTA 2013 AU 10 OCT 2013**

ACTIVITES	Montant prévu (Euros)	Etat de réalisation des activités au 10 Oct 2013	Contraintes rencontrées / Observations
<i>Résultat 1. La contribution des ressources halieutiques à la sécurité alimentaire est améliorée</i>	90 000		
Réaliser un document de capitalisation sur les besoins, l'offre et la consommation effective de produits halieutiques	5 000	tdrs élaborés, drp lancé, consultant sélectionné, rapport de sélection soumis à l'approbation du coordonnateur régional du Projet	procédures du guide d'exécution longues. Montant du budget insuffisant
Réaliser sur la base du document les actions prioritaires à mettre en œuvre	30 000	aucun	l'activité dépend de la précédente activité
Faire le plaidoyer auprès des décideurs et des bailleurs pour un meilleur accès des populations aux ressources halieutiques	1 000	aucun	idem
Améliorer les pratiques et les conditions de transformation artisanale des produits halieutiques	54 000	aucun	idem
<i>Résultat 2. Des outils et des initiatives permettant une gestion durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER sont mis en place</i>	100 000		idem
Evaluer le niveau de mise en œuvre de plans de gestion/d'aménagement des AMP	4 000		idem
Mettre en œuvre les actions correctives dans les AMP et les zones de pêches ciblées par le projet	40 000	aucun	l'activité dépend de la première activité
Soutenir le dispositif de surveillance des AMP et des zones de pêche et de protection de la biodiversité	40 000	des activités de surveillance ont été menées dans l'AMP de Joal (31 sorties maritimes) et amp de kayar (3 sorties).	

Documenter les effets et impacts des AMP en vue de faire un plaidoyer pour une mise à l'échelle	10 000	aucun	idem
Mettre en place un mécanisme de financement durable des AMP	5 000	aucun	idem
Faire un plaidoyer pour la validation de la stratégie nationale sur les AMP	1 000	un atelier de révision interne de la stratégie pour les Aires Marines Protégées du Sénégal a été réalisé	
Résultat 3. Renforcement des capacités de la société civile (ONG's, Organisations professionnelles, réseaux de journaliste et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement	25 000		
Evaluer les cadres de concertation dans le secteur des pêches et promouvoir une plateforme fédératrice	5 000	prise contact avec le représentant du CONGAD avec qui on devra proposer des termes de référence	difficultés dans la désignation du représentant de la société civile
Appuyer la plateforme dans la conception et la mise en œuvre d'activités de formation et de communication	20 000	aucun	
Résultat 4. Des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance respectueux de l'environnement sont soutenues	85 000	aucun	
Capitaliser les expériences en matière de mutuelles d'épargne et de crédit dans le secteur de la pêche	5 000	l'appel à manifestation d'intérêt a été lancé	
Créer et/ou appuyer techniquement et financièrement des mutuelles d'épargne et de crédit dans le secteur de la pêche	50 000	aucun	à réaliser sur la base de l'activité précédente
Identifier les activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance, rentables et respectueux de l'environnement	10 000	aucun	idem
Organiser des formations en entrepreneuriat pour les communautés côtières	20 000	aucun	idem
TOTAL BUDGET	300 000		